

Séance ordinaire du 23 juin 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-trois juin deux mille vingt à neuf heures vingt-sept, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-06-56

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 juin 2020.

CE-2020-06-57

Financement de la dépense relative au lien piétonnier de la rue de l'Abbé-Ruel et de l'avenue Taniata (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-055](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au lien piétonnier de la rue de l'Abbé-Ruel et de l'avenue Taniata (secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-04.

CE-2020-06-58

Financement de la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des études préliminaires du projet de réfection de la conduite

d'égout pluvial de la rue de la Coulée (secteur Saint-Jean-Chrysostome)[Document d'aide à la décision GEN-2020-070](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des études préliminaires du projet de réfection de la conduite d'égout pluvial de la rue de la Coulée (secteur Saint-Jean-Chrysostome) au montant maximal de 110 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

CE-2020-06-59**Financement de la dépense relative aux travaux pour la réhabilitation des fonds de filtres F3 et F4 de l'usine de production d'eau potable du secteur Charny**[Document d'aide à la décision GEN-2020-071](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux pour la réhabilitation des fonds de filtres F3 et F4 de l'usine de production d'eau potable du secteur Charny au montant maximal de 700 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

CE-2020-06-60**Financement de la dépense additionnelle relative aux travaux de réfection et de mise aux normes du poste de pompage Kennedy**[Document d'aide à la décision GEN-2020-077](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux de réfection et de mise aux normes du poste de pompage Kennedy au montant maximal de 77 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2020-06-61**Financement de la dépense relative aux travaux supplémentaires du bâtiment situé au 2210, chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald) et de la dépense additionnelle relative aux travaux du Centre communautaire Saint-Nicolas et de La maison des jeunes l'azimut Est*Ouest**[Document d'aide à la décision INF-BI-2020-006](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux supplémentaires du bâtiment situé au 2210, chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald) au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est également résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux du Centre communautaire Saint-Nicolas et de La maison des jeunes l'azimut Est*Ouest au montant maximal de 55 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-06-62**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 29 mai 2020**[Document d'aide à la décision INC-2020-006](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et

la circulation tenue le 29 mai 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-06-63

Attributions de toponymes

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les toponymes suivants pour les voies de circulation identifiées en annexe à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2020-020 :

- rue 1 : chemin Jean-Carrier
- rue 2 : rue de Chambéry
- rue 3 : Impasse Toussaint, en remplacement du segment de rue Saint-Victor correspondant au lot 2 159 028 du cadastre du Québec.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le toponyme Salle Pierre-Germain à la salle communautaire de l'édifice situé au 9009, boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny).

CE-2020-06-64

Financement de la dépense additionnelle relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Vieux Saint-Romuald*

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-087](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Vieux Saint-Romuald* au montant maximal de 40 000 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-06-65

Bail à intervenir avec Parc nautique Lévy (1984) inc. pour l'utilisation d'une partie des lots 3 707 174 et autres du cadastre du Québec à des fins d'entreposage de remorques à bateaux (rue Perrault, secteur Saint-Romuald) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision DEV-2020-069](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Parc nautique Lévy (1984) inc. pour l'utilisation d'une partie des lots 3 707 174, 3 707 173 et 2 157 678 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1 704,6 mètres carrés, à des fins d'entreposage de bateaux et de remorques à bateaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-069, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de confirmer que ces parties de lot ne sont plus affectées à l'utilité publique pour la durée de ce bail.

CE-2020-06-66

Aide financière spéciale à des organismes

[Document d'aide à la décision DEV-2020-079](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière spéciale aux trois organismes identifiés selon le montant recommandé à la fiche de prise de décision DEV-2020-079, et ce, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-06-67

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2020-088](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix (appel d'offres 2020-50-23), à Lévesque construction inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 456 600,05 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2020-06-68

Modification de la résolution CE-2020-01-33 « Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'un plan directeur de pavage »

[Document d'aide à la décision APP-2020-090](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2020-01-33 « Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'un plan directeur de pavage » par le remplacement, à l'alinéa, du numéro « 2020-55-123 » par le numéro « 2019-55-123 ».

CE-2020-06-69

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'élaboration du plan directeur pluvial de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

[Document d'aide à la décision APP-2020-093](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour l'élaboration du plan directeur pluvial de l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest (appel d'offres 2020-55-49), à Aquasphera conseil inc., pour une dépense estimée à 149 440,75 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-06-70

Attribution du contrat pour la réfection de la rue de la Grève-Gilmour (phase 1, secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2020-096](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de la rue de la Grève-Gilmour (phase 1, secteur Lévis) (appel d'offres 2020-50-43), à Allen entrepreneur général inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 904 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2020-06-71**Besoins de main-d'œuvre à la Direction des communications**[Document d'aide à la décision GCH-2020-058](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des communications, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-058.

CE-2020-06-72**Financement de la dépense supplémentaire relative à la fourniture de services professionnels et des travaux en ingénierie dans les parcs industriels**[Document d'aide à la décision DEV-2020-074](#)

Il est résolu de financer la dépense supplémentaire relative à la fourniture de services professionnels et des travaux en ingénierie dans les parcs industriels au montant maximal de 682 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-06-73

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement de la rue d'Anticosti et l'ouverture de la rue des Grands-Jardins (secteur Saint-Romuald), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 11670565 Canada inc., acquisition des lots 6 336 716 et autres du cadastre du Québec, des servitudes pour des cercles de virage temporaire sur les lots 6 336 707 et autres de ce cadastre, d'une servitude de non-construction sur les lots 6 336 700 et autres de ce cadastre, du lot 6 336 712 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, financement afférent, confirmation relative à l'utilisation de lots et engagement envers le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

[Document d'aide à la décision BP-2020-012](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre pour le prolongement de la rue d'Anticosti et l'ouverture de la rue des Grands-Jardins (secteur Saint-Romuald), l'entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 11670565 Canada inc., l'acquisition des lots 6 336 716, 6 336 717, 6 336 718, 6 336 665 et 6 336 699 du cadastre du Québec, les servitudes pour des cercles de virage temporaire sur les lots 6 336 707, 6 336 713, 6 336 714 et 6 336 715 de ce cadastre, d'une servitude de non-construction sur les lots 6 336 700, 6 336 701, 6 336 703, 6 336 708 et 6 336 709 de ce cadastre, du lot 6 336 712 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Maxime Lechasseur-Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 4 232 de ses minutes;
- de conclure l'entente à intervenir avec 11670565 Canada inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur les rues d'Anticosti et des Grands-Jardins (secteur Saint-Romuald), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-012, et d'autoriser le maire et la

greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- de financer la dépense relative aux travaux municipaux de surdimensionnement et en front du lot 6 336 712 de ce cadastre au montant maximal de 325 400 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05;
- d'accepter l'engagement de 11670565 Canada inc. de céder le lot 6 336 712 de ce cadastre et de verser une somme d'argent, à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, relative à l'opération cadastrale faisant l'objet du plan préparé par monsieur Maxime Lechasseur-Grégoire, arpenteur-géomètre, sous le numéro 4 232 de ses minutes.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec 11670565 Canada inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 336 716, 6 336 717 et 6 336 718 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de ces rues sur ces lots, conditionnellement à leurs acquisitions;
- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 336 712 de ce cadastre, à des fins de parc, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit les lots 6 336 665 et 6 336 699 de ce cadastre, à des fins de bassin de rétention, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leurs acquisitions;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour des cercles de virage sur les lots 6 336 707, 6 336 713, 6 336 714 et 6 336 715 de ce cadastre en faveur des lots 6 336 716, 6 339 717 et 6 336 718 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude de non-construction sur les lots 6 336 700, 6 336 701, 6 336 703, 6 336 708 et 6 336 709 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés 11670565 Canada inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de s'engager auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments et du bassin de rétention qui sera aménagée sur les lots 6 336 665 et 6 336 699 du cadastre du Québec et à

tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

CE-2020-06-74

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 53.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
